

Séance du Conseil Général du lundi 23 mai 2011

Présidence : Philippe Rossier

Ordre du jour No 2011/1

1. Appel et assermentation des nouveaux candidats au Conseil Général.
2. Procès-verbal de la dernière séance du 6 décembre 2010
3. Préavis municipal no 2 – comptes communaux de l'exercice 2010
4. Préavis municipal no 3 – rapport de gestion 2010
5. Préavis municipal no 4 – équipement eaux usées du quartier de la Chervettaz
6. Préavis municipal no 5 – remplacement de l'éclairage public Place de la Gare
7. Préavis municipal no 6 –réfection Rte Auboranges et marquage des chaussées
8. Elections statutaires
9. Propositions individuelles et divers.

M. Philippe Rossier, Président du Conseil Général, ouvre cette séance à 20h. Il souhaite la bienvenue aux conseillers et conseillères, à la Municipalité et à M. le Syndic Gérald Wist, à Mme la Boursière Jocelyne Chollet, et à Mme Raymonde Schick secrétaire communale, tout en remerciant chacun de sa présence. Pour commencer, il demande à l'assemblée quelques instants de silence à la mémoire de deux « Anciens », disparus en ce début d'année, Monsieur Jean-Pierre Guignet, et Monsieur Jean Staehli, membre du Conseil.

1. Appel Le Président fait tout de suite procéder à l'appel. 16 membres sont présents sur les 29 que totalise le Conseil Général. Le quorum est atteint et **la séance est ainsi déclarée ouverte.**

2. Procès-verbal de la dernière séance du 6 décembre 2011

Celui-ci ne suscite aucune remarque ou question et il est **approuvé à l'unanimité.**

La parole est donnée à M. Gérald Wist, Syndic qui, après avoir à son tour salué l'assemblée, excuse M. Piretti. Brièvement, il précise que les comptes de 2010 se bouclent avec un déficit important. La municipalité le prévoyait depuis de nombreuses années mais a toujours réussi à limiter les dégâts. La conjoncture a été plus difficile et les rentrées fiscales ont diminué.

3. Préavis municipal No 2011/2 – Comptes communaux de l'exercice 2010

Mme Rose-Marie Moullet, Présidente de la Commission, donne lecture du rapport et relève que conformément au budget, les investissements ont été effectués. Les charges de fonctionnement présentent un dépassement de fr.44'759.62 par rapport au budget, en sont la cause la mise à jour de débiteurs d'impôts par le canton, ainsi que les frais de déneigement importants.

La Commission remercie Madame la Boursière et Monsieur le Syndic pour le travail effectué avec exactitude de cette présentation des comptes. La Commission de Gestion, qui établit son dernier rapport sous le nom de la Commune de Châtillens, recommande à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés.

Suivent quelques questions de conseillers, comme celle de M. Van de Maele concernant le nombre de personnes morales, car il est étonné du montant très bas de l'impôt sur le bénéfice des Sociétés. M. Le Syndic les estime à cinq.

M. Le Président fait passer au vote **et l'assemblée décide, à l'unanimité par 16 oui, d'accepter les comptes 2010 tels que présentés, avec un déficit de fr. 119'825.39 (inférieur au budget qui était de fr. 125'380.00). Le nouveau capital s'élève à fr. 290'071.64.**

4. Préavis municipal No 2011/1 – Rapport de Gestion 2010

Le rapport de la commission est lu par Mme Rose-Marie Moullet. La Commission relève l'excellente présentation des principales tâches et des faits importants de chacun des dicastères et recommande l'acceptation du préavis.

L'assemblée décide, à l'unanimité par 16 oui, d'accepter le rapport de gestion pour l'année 2010 tel que présenté.

Monsieur le Syndic signale que cet exercice était le dernier pour notre commission des finances, puisque le taux d'imposition 2012 est déjà connu, et que le budget sera voté par la nouvelle commune d'Oron. Les comptes 2011 des 10 communes actuelles seront également approuvés par les nouvelles autorités.

Par ailleurs, les 4 projets présentés ci-après ont été soumis au COPIL de la fusion et approuvés par celui-ci.

5. Préavis municipal No 2011/3 – Extension du réseau haut débit VDSL

M. Le Syndic complète les explications du préavis à l'aide d'une présentation spécifique détaillée. En cas d'acceptation, un tous-ménage sera distribué, rendant attentifs les clients d'autres opérateurs que Swisscom de la date de résiliation de leur contrat.

M. Jean-Claude Grandchamp, président de la commission nommée pour cet objet, donne lecture de leur rapport. La Commission recommande d'accepter le préavis, tout en relevant les points suivants : L'attrait pour nos logements et le confort individuel avec ce nouveau produit, l'apport d'une technologie indispensable dont certaines communes avoisinantes sont déjà équipées.

Possibilité pour les habitants éloignés du centre d'avoir une connexion et la télévision dans de bonnes conditions, aucune obligation de prendre Swisscom pour le titulaire d'un raccordement téléphonique (seulement pour le VDSL). Pas de changement pour ceux qui ne souhaitent pas bénéficier de cette technologie.

L'assemblée décide, à la majorité par 14 oui et 2 abstentions, :

1.d'accepter la participation communale au financement de l'extension du réseau haut débit de Swisscom pour un montant maximal de fr. 58'500.00

2.de financer ce dernier par la bourse communale

3. d'amortir cet investissement d'un montant annuel de fr. 10'000.00 à partir de 2013.

6. Préavis municipal No 2011/4– Equipement des eaux usées du quartier de la Chervettaz

C'est à M. Mario Milani que revient la lecture du rapport de la commission désignée pour l'étude de cet objet, en l'absence de son Président M. Jean-Paul Gilliard, excusé. La commission, sur proposition de M. Gilliard, est favorable à une modification du tracé, permettant ainsi de relier la dernière maison du village au réseau. La commission propose donc aux membres du conseil de laisser le soin à la Municipalité d'aller de l'avant dans l'examen et le choix du tracé, et de voter le crédit demandé.

M. Wist précise que les délais n'ont pas permis de chiffrer avec précision cette seconde possibilité mais que cette solution paraît intéressante, les longueurs de conduite étant relativement équivalentes, les coûts du projet initial étant de toute manière des estimations.

M. Wist rappelle qu'il s'agit de la dernière étape de notre réseau d'épuration dont les travaux seront certainement réalisés en 2012 et qui devront être terminés par la nouvelle commune.

A l'unanimité l'assemblée décide d'amender le préavis comme suit : “la proposition de la commission, soit le tracé avec station de pompage déplacée à La Raz est retenue”.

Puis l'assemblée décide d'accepter à l'unanimité par 16 oui :

- 1. d'accorder à la Municipalité un crédit de fr. 270'000.00 pour la réalisation des travaux d'extension des eaux usées à la Chervettaz selon amendement**
- 2. d'autoriser la Municipalité à contracter un emprunt d'un montant équivalent auprès d'un établissement financier**
- 3. d'amortir cet investissement par un amortissement annuel de fr. 9'000.00 à partir de 2012.**

7. Préavis municipal No 2011/5 – Remplacement de l'éclairage public de la Place de la Gare

M. Le Syndic illustre les explications du préavis par un plan de la Place de la Gare et rappelle brièvement qu'un certain nombre de points lumineux à vapeur de mercure doivent être remplacés par des lampes à vapeur de sodium d'ici à 2015, pour respecter les normes en matière d'économie de l'énergie.

M. Olivier Dufey, président de la commission pour l'étude de ce dossier, donne lecture de son rapport, recommandant à l'assemblée d'accepter ce préavis tel que présenté.

L'assemblée décide à l'unanimité, par 16 oui:

- 1. d'accorder à la Municipalité un crédit de fr. 40'700.00 pour le remplacement partiel de l'éclairage public du quartier Les Moillettes-Les Vernes et de la Place de la Gare.**
- 2. de financer ce dernier par la bourse communale.**
- 3. d'amortir cet investissement d'un montant annuel de fr. 4'000.00 à partir de 2012.**

8. Préavis municipal No 2011/6 – Réfection de la route d'Auboranges et marquage des chaussées

C'est à M. Van de Maele, membre de la commission désignée pour examiner ce dossier, que revient la lecture du rapport qui recommande à l'assemblée d'accepter ce préavis tel que proposé.

M. Wist précise que c'est afin de bénéficier des prix proposés par l'Etat et des machines en place que la Municipalité souhaite remettre à neuf la partie de route à charge de la Commune, en particulier afin de supprimer les flaques d'eau qui se forment aux abords du carrefour de la Gare et pour améliorer la sécurité.

A ce jour, selon les constatations et renseignements pris, les suppléments pour l'évacuation des matériaux pollués et la réfection en profondeur ne seront pas utilisés. Les CFF tiennent à ne faire que le strict minimum, en prévision d'une refonte totale de la gare. Une prochaine réunion sur place permettra de trouver une solution appropriée.

L'assemblée décide à l'unanimité, par 16 oui:

1. d'accorder à la Municipalité un crédit maximal de fr. 250'000.00 pour la réfection de la Route d'Auboranges et les marquages routiers qui en découlent

2. d'autoriser la Municipalité à contracter un prêt pour le même montant

3. d'amortir cet investissement d'un montant annuel de fr. 20'000.00 à partir de 2012.

9. Elections statutaires

M. Patrice Willemin prend momentanément la présidence de cette assemblée pour l'élection du Président. Ainsi, M. Philippe Rossier est réélu par acclamation.

Etant donné la particularité en raison de la prolongation de 6 mois de la législature jusqu'à la fusion des 10 communes, tous les intervenants sont d'accord de poursuivre leur mandat jusqu'à fin 2011. Ainsi, sont nommés par acclamation :

Président : M. Philippe Rossier

Vice-président : en raison de son prochain déménagement, M. Patrice Willemin ne désire pas se représenter. Est élu : M. Dominique Ducros

Secrétaire : Mme Cornélia Ducros

Scrutateurs : M. Bertrand Mayor
M. Jean-Claude Grandchamp

Suppléants : M. Cédric Van de Maele
M. Pascal Corno

Commission de recours en matière d'impôts, taxes et informatique :

Président : M. Léonard Stooss

Membres : Mme Véronique Coquoz et M. Xavier Gerber

Suppléant : M. Cédric Van de Maele

Délégué à l'Association intercommunale du four d'incinération des produits carnés : M. Jean-Claude Grandchamp

Délégué suppléant pour le VOG : M. Alain Christinat.

10. Propositions individuelles et divers

M. Wist rappelle les principales *dates importantes concernant les élections* de la nouvelle commune d'Oron :

15 juin 2011	séance d'information pour les candidats et électeurs à Oron-la-Ville
18 juillet 2011 à 12h.	Délai pour le dépôt des listes du 1er tour
4 septembre 2011	1 ^{er} tour
25 septembre 2011	2 ^{ème} tour
23 octobre 2011	Election du Syndic
13 novembre 2011	2 ^{ème} tour Syndic

Constructions :

Le permis de construire pour la surface commerciale ALDI a été délivré et le début des travaux est imminent.

Parcelle 26 :

Le droit de passage n'a pas pu être négocié avec les propriétaires concernés et l'accès des bâtiments projetés se fera par le même chemin étroit que l'immeuble déjà existant. Début des travaux en septembre.

Déchets :

La Commune d'Oron-la-Ville a opté pour des Molocks aux abords des nouveaux bâtiments. Cette solution ayant été adoptée par le COPIL, il est prévu d'en installer un à proximité de la Gare en prévision du futur bâtiment.

Patinoire :

Au vu du succès de l'hiver dernier, la commune d'Oron-la-Ville va renouveler l'opération avec une patinoire plus grande afin d'accueillir également les classes.

Agenda :

19 / 20 août 2011	Marché artisanal de la Grenette
10 décembre 2011	Mise de bois

Les CFF ont été contactés suite à une demande d'un nouvel habitant, concernant *l'accès aux trains pour des personnes à mobilité réduite* et dont la Municipalité appuie la demande.

Il signale encore que le prochain et *dernier Conseil* se réunira dans le courant de l'automne.

Une remarque encore de la part de M. Grandchamp, toujours concernant « le » banc, toujours pas posé. M. Le Syndic le rassure, la pose sera effectuée tout prochainement par notre employé communal. M. Le Président, Philippe Rossier, saisit l'occasion pour proposer des remerciements collectifs à son intention pour la préparation de la salle.

L'assemblée applaudit également M. Patrice Willemin, ayant accédé au poste de Commandant des Pompiers depuis le 1er janvier 2011.

La parole n'étant plus demandée, la séance se termine à 22h. et les discussions se poursuivront autour du verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Approuvé le 25 mai 2011 Le président :
Philippe Rossier

La secrétaire :
Cornélia Ducros